

3 A
Société par actions simplifiée
Au capital de 845 450 euros
Siège social : 69 Avenue Collet, 44380 PORNICHET
401 244 223 RCS SAINT NAZAIRE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 781 566,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 781 566,89 euros

A titre de dividendes 120 000,00 euros
Soit environ 3,55 euros par action

Le solde 2 661 566,89 euros

Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 4 820 476,60 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 28 295,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 91 705,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.



Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2023 : 200 202,56 euros,
soit 5,92 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 47 206,08 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 152 996,48 euros

Exercice clos le 31 mars 2024 : 200 000,00 euros,
soit 5,91 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 47 159,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 152 841,00 euros

Distribution dividendes hors AGOA en date du 31 mars 2025 : 600 000,00 euros,
soit 17,74 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 141 474,95 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 458 525,05 euros

Exercice clos le 31 mars 2025 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*Certifié conforme
La Présidente*

Madame Anne LEMARCHAND



SARL 3 A

SARL 3A Certifié conforme
Capital 845 450 €
69 avenue Collet
44380 PORNICHET

Actif		Au 31/12/2025			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/03/2025	
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement (II)						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾				
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				
		Terrains				
		Constructions				
	Immobilisations corporelles	Inst. techniques, mat. et out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	198 529	120 566	77 963	79 120
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	198 529	120 566	77 963	79 120
	Immobilisations financières (2)	Participations	817 232	20 000	797 232	1 979 729
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
	Immobilisations financières	Prêts				
		Autres immobilisations financières	3 347 017		3 347 017	
TOTAL		4 164 250	20 000	4 144 250	1 979 729	
Total de l'actif immobilisé (III)		4 362 780	140 566	4 222 213	2 058 849	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
	Créances (3)	Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances clients et comptes rattachés	217 993		217 993	254 100
	Créances (3)	Autres créances	1 718 662	17 700	1 700 962	1 314 122
		Charges constatées d'avance	6 901		6 901	2 383
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	1 943 557	17 700	1 925 857	1 570 606
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	78 037		78 037	14 161
	TOTAL		78 037		78 037	14 161
	Total de l'actif circulant (IV)		2 021 594	17 700	2 003 894	1 584 767
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		6 384 374	158 266	6 226 108	3 643 616	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an				3 347 017		
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

SARL 3 A

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/03/2025
Capitaux propres	Capital (dont versé : 845 450)	845 450	845 450
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	90 526	90 526
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :	84 545	84 545
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	2 158 909	2 149 997
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 781 566	8 912
	Situation nette avant répartition	5 960 997	3 179 430
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	5 960 997	3 179 430
	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 043	37 950
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		122 011
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	19 043	159 961
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 127	14 810
	Dettes fiscales et sociales	102 083	127 938
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	123 855	161 474
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	265 110	464 186
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)		6 226 108	3 643 616
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		683
	Effets portés à l'escompte et non échus		
(1) Dont emprunts participatifs			
(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		265 110	451 475

SARL 3 A

		France	Exportation	Du 01/04/2025 Au 31/12/2025 9 mois	Du 01/04/2024 Au 31/03/2025 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	204 438		204 438	605 181
	Chiffre d'affaires net	204 438		204 438	605 181
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				5 237
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Charges d'exploitation	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			0	10
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation			204 439	610 429
	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			224 045	140 418
Opér. commun	Impôts, taxes et versements assimilés			19 823	21 456
	Salaires			92 456	257 546
	Cotisations sociales			93 441	168 149
	Dotations - sur immobilisations amortissements			25 307	35 571
	amt. & depr. - dépréciations sur actif circulant				
	- provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			0	0
	Autres charges				
Produits financiers	Total des charges d'exploitation			455 075	623 143
	Résultat d'exploitation (I)			-250 636	-12 713
	Bénéfice attribué ou perte transférée (II)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (III)				
	Produits financiers de participations (4)			30 393	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			49 134	43 375
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
Charges financières	Différences positives de change			4 200 001	
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers			4 279 528	43 375
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			37 700	
	Intérêts et charges assimilées (5)			429	669
	Différences négatives de change			1 165 381	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Résultat	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières			1 203 511	669
	Résultat financier (IV)			3 076 016	42 705
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± I ± II - III ± IV) (V)			2 825 379	29 991

SARL 3 A

		Du 01/04/2025 Au 31/12/2025 9 mois	Du 01/04/2024 Au 31/03/2025 12 mois
Produits exceptionnels (1)	Total		62 950
Charges exceptionnelles (2)	Total		24 938
Résultat exceptionnel	(VI)		38 011
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôt sur les bénéfices	(VIII)	43 813	59 091
Total des produits		4 483 967	716 755
Total des charges		1 702 400	707 842
BÉNÉFICE OU PERTE (± V ± VI - VII - VIII)		2 781 566	8 912
(1) Dont	Produits afférents à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	Charges afférentes à des exercices antérieurs Incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		17 388
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SARL 3 A

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1.	Evénements principaux	3
1.2.	Evènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes	3
2.	Principes et méthodes comptables	3
2.1.	Principes généraux	3
2.1.1.	Règlement comptable	3
2.2.	Changement de règles et méthodes comptables	4
3.	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	5
4.1.	Actif immobilisé	5
4.1.1.	État de l'actif immobilisé (brut)	6
4.1.2.	Amortissements de l'actif immobilisé	7
4.1.3.	Durées d'amortissement	8
4.1.4.	Dépréciations de l'actif immobilisé	8
4.1.7.	Informations relatives aux filiales et participations	9
4.2.	Actif circulant	10
4.2.3.	Créances	10
4.2.4.	Produits à recevoir	11
4.2.5.	Actif circulant / dépréciations	Error! Bookmark not defined.
4.2.6.	Charges constatées d'avance	11
4.4.	Capitaux propres	13
4.4.1.	Capital social	13
4.4.3.	Variation des capitaux propres	13
4.6.	Dettes	14
4.6.1.	Dettes financières et autres dettes	14
4.6.2.	Charges à payer	15
5.	Informations relatives à la fiscalité	16
5.2.	Impôt sur les bénéfices	16
5.2.1.	Ventilation	16
5.2.7.	Intégration fiscale	16

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

La date de clôture a été modifiée au 31 décembre au lieu de 31 mars, entraînant une durée d'exercice exceptionnelle de 9 mois.

La société a vendu les titres de ses filiales LEM EQUIPEMENT et LOCA-LEM pour un montant de 4 200 001 €, engendrant une plus-value de 3 3037 504€.

1.2. Evénements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement des comptes

Aucun fait marquant n'est survenu après la clôture

2. Principes et méthodes comptables

2.1. Principes généraux

2.1.1. Règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Changement de règles et méthodes comptables

2.2.1. Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Les reclassements opérés sur la colonne comparative 2024 pour se conformer aux nouveaux modèles sont les suivants :

- Les transferts de charges précédemment comptabilisés en 2024 en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».
- Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat : 649000 charges de personnel
- Les comptes courants d'associés créditeurs précédemment comptabilisés en 2024 continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Emprunts et dettes financières divers ». Les comptes courants d'associés créditeurs comptabilisés en 2025 sont présentés en autres dettes.

2.2.2. Changements de méthode comptable

La société n'a procédé à aucun autre changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.3. Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés par la suite.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles.

Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

2.3.1. État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelle	Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles - TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	4 648	18 002	-	22 650
	Matériel de transport	156 996	684	-	157 680
	Matériel de bureau et mobilier informatique	14 831	5 465	2 096	18 200
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	176 475	24 151	2 096	198 530
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 979 729	-	1 162 497	817 233
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	3 347 018	-	3 347 018
	TOTAL IV	1 979 729	3 347 018	1 162 497	4 164 250
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 156 204	3 371 168	1 164 593	4 362 780

2.3.2. Amortissements de l'actif immobilisé

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	3 308	914	-	4 222
	Matériel de transport	86 561	21 408	-	107 969
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 486	2 985	2 096	8 375
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		97 355	25 308	2 096	120 567
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		97 355	25 308	2 096	120 567

2.3.3. Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.3.4. Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	20 000	-	20 000
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	-	20 000	-	20 000

Les titres de participations de la filiale LE M de 20000 € ont été dépréciés à 100 % compte tenu de la situation financière de la société.

2.3.5. Informations relatives aux filiales et participations

Informations financières	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
			Brute	Nette						
A. Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
CLAIR DE LUNE	1 879 225	100	297 233	297 233	41 872		351 607	87 270		Bilan 31.12.2025
VERT LEM	615 858	100	500 000	500 000	454 300		4 446 858	60 473		Bilan 31.12.2025
LE M	-51 554	100	20 000	0	29 948		141 274	-18 915		Bilan 31.12.2025

2.4. Actif circulant

2.4.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	3 347 018	3 347 018	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	217 993	217 993	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	117 051	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	27 372	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
	Groupe et associés	1 525 106	1 525 106	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	49 134	49 134	-
	Charges constatées d'avance	6 902	6 902	-
TOTAL		5 290 575	5 290 575	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

2.4.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	49 134
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	38 789
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	87 923

2.4.3. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges d'exploitation pour 6 901 €.

2.4.4. Créances liées au groupe

Les créances liées aux sociétés filiales et à la société mère se décomposent de la manière suivante :

- SCI Clair de Lune :

Compte courant IS :	29 091 €
Compte courant financier :	12 781 €
Intérêts compte courant :	172 €
- SCI Holding Trimarie :

Compte courant financier :	998 985 €
Intérêts courus compte courant :	37 148 €

- SARL Vert Lem : Compte courant financier : 440 360 €
Intérêts compte courant : 11 068 €
Compte courant IS : 13 940 €
Compte client : 164 229 €
Facture à établir : 38 788 €

- Le M : Compte client : 16 188 €
Compte courant financier : 29 948 €
Intérêts courus compte courant : 746 €

2.5. Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A Dépréciations au début de l'exercice	B Augmentations : dotations de l'exercice	C Diminutions : reprises de l'exercice	D Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	20 000	-	20 000
Créances	-	-	-	-
Autres	-	17 700	-	17 700
TOTAL	-	37 700	-	37 700

La situation financière de la filiale LE M a conduit à une dépréciation à 100 % des titres et une dépréciation partielle du compte courant.

2.6. Capitaux propres

2.6.1. Capital social

	Nombre de parts	Valeur en capital
Position début de l'exercice :	33 818	25 € unitaire
Mouvements :		
Position fin de l'exercice :	33 818	25 € unitaire

2.6.2. Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	845 450	-	-	845 450
Réserves, primes et écarts	2 325 068	8 913	-	2 333 981
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	8 913	2 772 654	-	2 781 567
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	3 179 431	2 781 567	-	5 960 998

2.7. Dettes

2.7.1. Dettes financières et autres dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	19 044	19 044	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		20 127	20 127	-	-
Personnel et comptes rattachés		9 105	9 105	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		31 355	31 355	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	59 594	59 594	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 030	2 030	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		105 274	105 274	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		18 582	18 582	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		265 110	265 110	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 907
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	105 274

2.7.2. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	9 105
Charges sociales provisionnées	3 140
Charges fiscales provisionnées	94
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	4 874
RRR à accorder, avoirs à établir	18 582
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	23 255
Autres charges fiscales	1 765
Divers	-
TOTAL	60 816

Les dettes liées aux sociétés filiales et à la société mère se décomposent de la manière suivante :

- SCI Clair de Lune : Avoir à établir : 17 570 €
- EURL LE M : Avoir à établir : 1 011 €

3. Informations relatives à la fiscalité

3.1. Impôt sur les bénéfices

3.1.1. Ventilation

Résultat courant		Résultat exceptionnel
— Résultat avant impôts	2 825 380	-
Impôt propre :	Cliquez ici pour	48 542
— Gain d'intégration fiscale	- 4 729	-
— Crédits d'impôts		
Résultat après impôts	2 781 567	-

3.1.2. Intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale applicable entre la SAS VERT LEM, la SCI CLAIR DE LUNE, l'EURL LE M, les filiales et la SARL 3A, la société mère, repose sur le principe général de neutralité.

Ainsi, le montant de l'impôt mis à la charge de la filiale par la société mère est celui dont la filiale aurait dû s'acquitter envers le Trésor si elle n'était pas devenue membre du groupe intégré, donc en l'absence de convention.

Les éventuelles économies d'impôt sont définitivement attribuées à la société mère. Cette convention n'a eu aucun effet sur le montant de l'impôt comptabilisé par la société au cours de la période.